

**CONSEIL MUNICIPAL  
du 21 MARS 2008**

**PROCES-VERBAL**

**La séance est ouverte à 11 h 00.**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Claude MESANGROAS, Bernard PEZERY, Nicole VACCA, Frédéric FIORE, Christine MORICE, Michel MEYER, Emmanuelle NIGRELLI, Yves PARENT, Jacqueline BOTELLAS, Olivier DURAND, Patrick SABETTI, Jean-Louis BARBAROUX, Lionel SICARD, Marie-Laure CHURET, Catherine OLIBE, Agnès MOSCARDINI, Sandrine BOFFA, Pierre CARTAL, Jennifer DELI, Charlotte BERNAT, Rachel CASTELLAN, Christian GARNIER, Josiane SICCARDI, Philippe UNIA, Hervé STASSINOS, Véronique VERA, Louis ZUNINO, Paule CONFORTINI, Gérard AXIOTIS, Roger GELY, Roland JOFFRE, Maryse BASTOUL.

**POUVOIRS** : Charles GEX à Nicole VACCA

**SECRETAIRE de SEANCE** : Rachel CASTELLAN

=====

**M. JOFFRE** s'exprime pour revenir sur les 19 années passées à la tête de la commune qui lui ont apporté joie, peine, combats, succès. Il rappelle également ses efforts pour conserver au PRADET son identité de village provençal avec ses différentes équipes.

De plus, **M. JOFFRE** nous fait part de sa conviction d'avoir apporté au fil de ces mandats une valeur ajoutée à la ville, dotée maintenant d'équipements structurants, et développée au niveau associatif.

Le rôle du Maire est de gérer, préserver, valoriser, de répondre aux attentes du quotidien en ayant le respect de la parole donnée, sans faire de promesses en l'air.

Le Maire doit avoir une vision globale et cohérente de la commune en tenant compte de tous les éléments nécessaires à son développement : vie économique, vie sociale etc....

Aujourd'hui, dans l'opposition, **M. JOFFRE** souhaite continuer à représenter les Pradétans qui lui ont fait confiance, ceci dans l'intérêt général de la Ville.

Enfin, il remercie le personnel municipal pour son aide car il est la véritable courroie de transmission indispensable à toute politique municipale.

## **1. Installation du nouveau Conseil Municipal**

**M. JOFFRE** donne lecture de la liste des conseillers municipaux qu'il déclare installés dans leurs fonctions.

## **2. Election du Maire**

**Mme Jacqueline BOTELLAS**, doyen de séance, invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. L'assemblée a désigné deux assesseurs qui sont M. Bernard PEZERY et Mme Nicole VACCA.

MM. Claude MESANGROAS et Hervé STASSINOS sont candidats.

Après dépouillement, M. Claude MESANGROAS est élu Maire du PRADET avec **21** voix alors que M. Hervé STASSINOS obtient 5 voix (bulletins blancs : 7).

**M MESANGROAS** prend la parole pour exprimer l'honneur qui lui est fait d'être élu premier magistrat de notre ville du PRADET et fait part de son engagement pour répondre aux attentes des Pradétans, soutenu par une équipe solide aux compétences reconnues.

Il annonce que la qualité de vie et le développement durable doivent être les lignes directrices de ce mandat.

« Une nouvelle page sur l'histoire de notre commune s'ouvre aujourd'hui ; nous allons l'écrire ensemble ».

## **3. Détermination du nombre des Adjoint au Maire**

Rapporteur : M. le Maire

Il est proposé de créer 9 postes d'Adjoint au Maire.

VOTE : UNANIMITE

## **4. Election des Adjoint au Maire**

Rapporteur : M. le Maire

Cette élection doit se faire au scrutin secret, à la majorité absolue.

**M. MESANGROAS** propose M. Bernard PEZERY, Mme Nicole VACCA, M. Frédéric FIORE, Mlle Christine MORICE, M. Michel MEYER, Mme Emmanuelle NIGRELLI, M. Yves PARENT, Mme Jacqueline BOTELLAS, M. Olivier DURAND.

La liste « LE PRADET, BESOIN D'AIR » est élue avec **22** voix (2 bulletins nuls - 9 bulletins blancs).

**M. Frédéric FIORE** prend la parole pour remercier M. le Maire de la confiance qu'il lui accorde en lui confiant cette responsabilité d'Adjoint aux Finances qu'il assumera du mieux possible.

Il remercie **M. GELY** pour le travail accompli ces dernières années qui a permis à notre ville de retrouver une situation financière saine. Il s'engage à respecter les engagements pris car dépenser l'argent public est une responsabilité importante qui engage un devoir de performance et d'exemplarité.

Pour conclure, **M. Hervé STASSINOS** prend la parole.

Il rappelle que sa liste a rassemblé presque 2000 pradétans (31 % des suffrages) avec seulement 187 voix de retard sur la liste de M. MESANGROAS.

**M. STASSINOS** félicite Claude MESANGROAS pour sa victoire. Il remercie tous les Pradétans qui l'ont soutenu, envers qui il a un devoir de fidélité et de loyauté qui s'exprimera par une démarche d'opposition constructive, avec le souci de donner le meilleur de lui-même et de son équipe pour LE PRADET. Leur engagement pour LE PRADET s'accompagnera d'une vigilance soutenue sur tous les aspects de la vie municipale, qui s'exercera en tout premier lieu lors du réexamen du P.L.U. qui a été une des raisons essentielles de leur engagement.

Il s'exercera aussi sur l'ensemble des dossiers importants qui engageront l'avenir de notre ville.

**M. ZUNINO** s'exprime à son tour.

Il adresse également ses félicitations à la nouvelle équipe en lui souhaitant bonne chance et renouvelle son objectif d'œuvrer par une opposition constructive dans l'intérêt du PRADET.

Pour terminer, **M. JOFFRE** renouvelle les propos formulés en début de séance et souhaite bonne chance à l'équipe nouvellement installée.

**La séance est levée à 12 heures.**

Le Maire,

